



POUVOIR

Assemblée Générale AMIVE 2019

Je soussigné

donne procuration à

pour me représenter lors de l'A.G. de l'AMIVE

qui aura lieu le samedi 2 novembre 2019 à 10h00 au Foyer rural de St Laurent La Roche.

Fait à

Le

Signature

En cas d'indisponibilité, merci de bien vouloir confier ce pouvoir complété et signé :

- à un autre adhérent
- ou à l'Amive :
 - Par mail à : amive@laposte.net
 - Par courrier à : Amive – 2 place de la Mairie – Saint-Laurent-la-Roche – 39570 La Chailleuse